

Si votre demande de logement aboutit, un complément de dossier vous sera demandé afin d'enrichir les documents de votre demande initiale :

ÉTAT CIVIL

Il faut tout d'abord des documents concernant votre état civil et celui de toutes les personnes à votre charge.

Vous avez des enfants	Photocopie de votre livret de famille régulièrement tenu à jour
Vous êtes enceinte	Certificat de grossesse
Vous êtes handicapé	Carte d'invalidité
Enfant Majeur	Certificat de scolarité pour les étudiants de plus de 18 ans
Vous êtes divorcé(e) ou en instance de divorce :	Copie du livret de famille où figure la mention du divorce Ou Copie de votre jugement de divorce Ou Copie de votre ordonnance de conciliation ou de non conciliation
Vous n'êtes pas de nationalité française :	Photocopie de la carte de résident, de séjour en cours de validité

SITUATION PROFESSIONNELLE

Puis des documents concernant l'emploi et les ressources des personnes vivant au foyer.

Vous travaillez	Attestation patronale datant du mois de la demande précisant : la date d'entrée dans l'entreprise et la nature du contrat (C.D.D, C.D.I., etc.) ou Attestation de l'agence d'intérim Photocopie des 3 derniers bulletins de salaire précédant la demande
Vous êtes imposable	Photocopie de votre dernier avis imposition
Vous n'êtes pas imposable	Photocopie de votre dernier avis de non-imposition
Vous êtes travailleur indépendant ou exercez une profession libérale	Bilan prévisionnel ou bilan de l'année précédente
Tout autre justificatif de revenus	Attestation CAF Notification d'ASSEDIC + 3 derniers avis de paiement Pension alimentaire, de retraite, d'invalidité

SITUATION ACTUELLE DANS LE LOGEMENT :

Vous êtes locataire	Attestations de votre bailleur actuel justifiant que vous êtes à jour dans le règlement de vos loyers Photocopie de vos 3 dernières quittances de loyer Copie de la décision déclarant insalubre ou en état de péril l'immeuble habité. Copie du jugement d'expulsion
Vous êtes hébergé(s)	Certificat d'hébergement récent
Vous êtes propriétaire	Photocopie de la dernière taxe foncière Photocopie de votre plan de remboursement (tableau d'amortissement), et l'attestation de la banque justifiant que vous êtes à jour dans le règlement des échéances de vos prêts En cas de vente, photocopie du mandat ou de la promesse de vente

La loi informatique et libertés vous assure un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant (Articles 34, 35 et 36 de la loi du 6 janvier 1978). Pour toute information complémentaire, écrivez-nous à l'adresse suivante : 31 Av JF Kennedy- BP 82 – 77793 NEMOURS Cedex